

RAYNOUARD & CHAILLET

Immobilier d'Entreprise et Résidentiel

HONORAIRES DE COMMERCIALISATION

A compter du 1^{er} juillet 2025

I - Barème Immobilier d'Entreprise

Applicable aux surfaces de bureaux, locaux professionnels, locaux commerciaux, locaux industriels ou d'activités, vente en investissement :

Location

- **30 % HT du loyer annuel HT/HC (36 % TTC)** – Avec un minimum de perception de 3 500 € HT / 4 200 € TTC,
- Cession : Fonds de commerce, droit au bail, pas de porte, reprise : **10 % HT du montant HT de la cession (12 % TTC) + Honoraires de location**
- Rédaction d'actes : 850 euros HT (1 020 euros TTC).

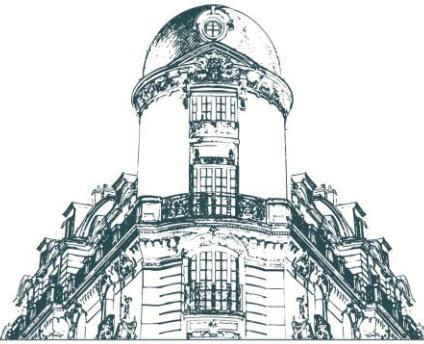
Les honoraires sont à la charge partielle ou totale du preneur sauf convention contraire au mandat et sont payables à la signature du bail. Ces honoraires peuvent être éventuellement complétés par des honoraires liés au résultat (incentive), contractuellement fixés dans le mandat.

Vente

- Prix de vente compris entre 0 et 500 000 euros : **7 % HT du prix de vente (8, 40 % TTC)**
- Prix de vente compris entre 500 000 et 1 000 000 euros : **6 % HT du prix de vente (7, 20 % TTC)**
- Prix de vente compris entre 1 000 000 et 5 000 000 euros : **5 % HT du prix de vente (6 % TTC)**
- Prix de vente supérieur à 5 000 000 euros : **4 % HT du prix de vente (4, 80 % TTC)**

Société Raynouard & Chaillet – Conseil en Immobilier d'Entreprise

Raynouard & Chaillet SARL au capital de 20 000 euros – 11bis rue de Moscou – 75008 PARIS – Téléphone : 01 30 73 46 93 - contact@raynouard-chaillet.com
www.raynouard-chaillet.com - Société inscrite au RCS de Paris sous le numéro RCS PARIS 495260606 - SIREN 4952606000068 – N° TVA Intracommunautaire FR44495260606 - Carte professionnelle Transaction sur Immeuble et Fonds de Commerce N° CPI 7501 2018 000 024 813 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France Garantie sans manipulation ni détention de fonds QBE Insurance Europe LIMITED – Tour A – 110, esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX



RAYNOUARD & CHAILLET

Immobilier d'Entreprise et Résidentiel

II - Barème d'honoraires Habitation

Location

Baux d'habitation – Soumis à la loi du 6 juillet 1989

Charge Locataire :

Honoraires d'entremise, de visite, de constitution du dossier locataire et de rédaction du bail :

Zone Très tendue : 12 € / m² TTC

Zone Tendue 10 € / m² TTC

Hors zone 8 € / m² TTC

Honoraires d'état des lieux : 3 € / m² TTC

Charge Bailleur :

Honoraires d'entremise, de visite, de constitution du dossier locataire et de rédaction du bail : **Un mois de loyer / charges incluses / TTC**

Honoraires d'état des lieux : 3 € / m² TTC

Baux d'habitation – Non soumis à la loi du 6 juillet 1989

Charge Locataire :

Honoraires d'entremise, de visite, de constitution du dossier locataire et de rédaction du bail : **Un mois de loyer / charges incluses / TTC**

Honoraires d'état des lieux : 3 € / m² TTC

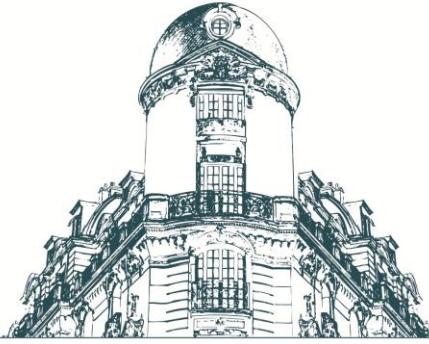
Charge Bailleur :

Honoraires d'entremise, de visite, de constitution du dossier locataire et de rédaction du bail : **Un mois de loyer / charges incluses / TTC**

Honoraires d'état des lieux : 3 € / m² TTC

Société Raynouard & Chaillet – Conseil en Immobilier d'Entreprise

Raynouard & Chaillet SARL au capital de 20 000 Euros – 11bis rue de Moscou – 75008 PARIS - Téléphone : 01 30 73 46 93 - contact@raynouard-chaillet.com
www.raynouard-chaillet.com - Société inscrite au RCS de Paris sous le numéro RCS PARIS 495260606 - SIREN 4952606000068 – N° TVA Intracommunautaire FR44495260606 - Carte professionnelle Transaction sur Immeuble et Fonds de Commerce N° CPI 7501 2018 000 024 813 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France Garantie sans manipulation ni détention de fonds QBE Insurance Europe LIMITED – Tour A – 110, esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX



RAYNOUARD & CHAILLET

Immobilier d'Entreprise et Résidentiel

Baux surfaces annexes (parkings, caves, box...)

Charge Locataire :

Honoraires d'entremise, de visite, de constitution du dossier locataire et de rédaction du bail : **Un mois de loyer / charges incluses / TTC**

Honoraires d'état des lieux : **3 € / m² TTC**

Charge Bailleur :

Honoraires d'entremise, de visite, de constitution du dossier locataire et de rédaction du bail : **Un mois de loyer / charges incluses / TTC**

Honoraires d'état des lieux : **3 € / m² TTC**

Vente

- Prix de vente inférieur à 100 000 euros : **Forfait de 6 000 euros TTC – (5 000 €/HT)**
- Prix de vente compris entre 100 000 et 300 000 euros : **6 % TTC du prix de vente (5 % HT)**
- Prix de vente compris entre 300 000 et 600 000 euros : **5 % TTC du prix de vente (4, 16 % HT)**
- Prix de vente supérieur à 600 000 euros : **4 % TTC du prix de vente (3, 33 % HT)**

Vente de parking ou Box

- Forfait de 3 000 euros TTC

Tranches non cumulatives – Taux de TVA en vigueur : 20 %

Honoraires à la charge vendeur ou acquéreur selon le mandat signé.

Société Raynouard & Chaillet – Conseil en Immobilier d'Entreprise

Raynouard & Chaillet SARL au capital de 20 000 euros – 11bis rue de Moscou – 75008 PARIS - Téléphone : 01 30 73 46 93 - contact@raynouard-chaillet.com
www.raynouard-chaillet.com - Société inscrite au RCS de Paris sous le numéro RCS PARIS 495260606 - SIREN 4952606000068 – N° TVA Intracommunautaire FR44495260606 - Carte professionnelle Transaction sur Immeuble et Fonds de Commerce N° CPI 7501 2018 000 024 813 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France Garantie sans manipulation ni détention de fonds QBE Insurance Europe LIMITED – Tour A – 110, esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX